

Conditions de l'action « EURO2024 Goedhart »

Général

- Les présentes conditions s'appliquent à l'action « EURO2024 Goedhart » de Goedhart Groep BV, ci-après dénommée Goedhart.
- L'objectif de cette action est de tirer au sort des packs de forfaits pour apéritifs parmi les participants au moyen d'un jeu de hasard promotionnel et ceci, à des fins de promotion.

Participation

- La participation à l'action se déroule selon les modalités définies par le GOEDHART.
- En participant à cette action, vous acceptez ces termes et conditions.
- Pendant toute la durée de l'action, vous ne pouvez gagner qu'une fois.
- Âge minimum de participation : 18 ans.
- La participation est exclue pour les employés de GOEDHART, ainsi que pour toute personne impliquée de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, dans l'organisation de cette action.
- La participation à cette action est gratuite. Aucun frais de communication ne sera facturé.
- Les participants sont liés par le contenu et les dispositions des présentes conditions générales.

Période d'action et méthode de jeu

- La période d'action s'étend du 06 mai au 14 juin 2024 (15h00).
- Le participant à l'action est toute personne qui remplit les conditions de l'action et répond correctement au concours via le code QR sur l'affiche. Voir ci-dessous comment participer à l'action :
 - 1) Saisissez la bonne réponse au concours et votre adresse électronique.
 - 2) Après la clôture du concours, le 14 juin 2024, 15 forfaits d'apéritif seront tirés au sort parmi les participants ayant répondu correctement.
 - 3) Si vous avez gagné un forfait d'apéritif, vous recevrez un e-mail après la fin de l'EURO. Il sera envoyé à l'adresse électronique que vous avez indiquée.

Prix

- Chaque gagnant remportera un forfait d'apéritif d'une valeur d'environ 25 euros. Le contenu exact des forfaits d'apéritifs peut varier.
- La valeur totale des prix est de 15 gagnants par mois x 25 € x 1 mois = 300 €
- Un participant peut gagner le premier prix.
- Les prix seront envoyés à l'adresse fournie par le gagnant après la période d'action.
- En cas de refus du prix, GOEDHART le considèrera caduque.
- Tous les prix sont personnels et ne peuvent être échangés contre de l'argent.
- Toute taxe sur les jeux sera supportée par GOODHART.

Détails personnels

- Lors de la participation à l'action, certaines données personnelles (adresse e-mail) seront demandées.
- Vous garantissez que toutes les données que vous avez fournies sont correctes, à jour et complètes.
- Bien entendu, nous sommes très attentifs aux données que vous nous fournissez dans le cadre de cette action. Les données sont enregistrées dans un fichier conforme à la législation sur la protection de la vie privée. Les données ne seront pas mises à la disposition de tiers ni utilisées à d'autres fins que celles pour lesquelles elles ont été fournies si vous n'y avez pas consenti.
- Les données peuvent être utilisées pour réaliser l'action, annoncer le(s) gagnant(s) du prix et envoyer le prix, mesurer la réponse à nos actions, pour l'analyse de l'audience et pour fournir des informations futures sur nos produits et services.
- Si vous le souhaitez, vous pouvez consentir à être informé des nouvelles, des promotions et des offres concernant les marques et les événements de GOEDHART sur la base de vos préférences et de votre comportement via les médias en ligne et par e-mail. Vos données seront donc utilisées à cette fin. Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment. Pour plus d'informations, voir la Déclaration de confidentialité.
- En participant à cette action, vous autorisez GOEDHART à faire de la publicité pour le tirage au sort, à utiliser des photos, des inscriptions et/ou d'autres enregistrements/œuvres à des fins promotionnelles.
- La Déclaration de confidentialité et la politique de cookies de GOEDHART s'appliquent. Vous pouvez les trouver à l'adresse suivante : www.goedhart.eu/conditionsgenerales/

Responsabilité

- GOEDHART, ses auxiliaires ou les tiers engagés par elle ne peuvent être tenus responsables de tout dommage pouvant découler de quelque manière que ce soit de cette promotion et/ou des prix mis à disposition par GOEDHART.

- GOEDHART ne peut être tenue responsable des défauts des prix qu'elle fournit. GOEDHART ne donne aucune garantie sur les prix qu'elle fournira.

En complément

- Aucun droit ne peut être tiré des résultats de cette action.
- Aucune correspondance ne sera échangée concernant le résultat de l'action.
- GOEDHART a le droit de modifier les conditions de l'action et/ou des prix entre-temps sans en donner les raisons et d'interrompre éventuellement l'action plus tôt.
- Dans les cas non prévus par le présent règlement, GOEDHART décide.
- En cas de fraude ou d'intervention illégale dans l'action, GOEDHART se réserve le droit d'exclure des participants, de ne pas allouer les prix ou d'annuler le droit et/ou l'admissibilité à un prix.
- En cas de communication de données (personnelles) incomplètes et/ou incorrectes lors de la participation, GOEDHART a le droit d'exclure le participant de toute participation ultérieure et/ou peut décider de le déchoir de son droit au prix à gagner.
- Les questions et les plaintes concernant l'action peuvent être communiquées en envoyant une lettre à GOEDHART, à l'attention de Vente concernant l'action forfaits d'apéritif Goedhart, Dr. Nolenlaan 134, 6136 GV Sittard.

Dispositions finales

- Cette action est conforme aux dispositions du Code de conduite des jeux promotionnels